

DADI (Abderahman) — **Tchad : l'État retrouvé.** — Paris, L'Harmattan, 1987, 222 p.

J'avoue que j'ai commencé à lire ce livre avec un préjugé. Peut-on mener, quand on est tchadien, une double carrière de chercheur et d'administrateur, comme prétend le faire A. Dadi dans la présentation de son livre ? N'est-ce pas se condamner automatiquement à la complaisance à l'égard des autorités en place ? Eh bien, non ! L'auteur nous présente en effet une analyse de l'évolution politique du Tchad depuis l'indépendance qui ne fait pas la part trop belle à Hissein Habré et qui se distingue généralement par un ton neutre, détaché. Reproduisant pour l'essentiel une thèse soutenue en mars 1984 pour l'obtention du doctorat de 3^e cycle de science administrative (soulignons « administrative », car cela se sent), A. Dadi a eu, par exemple, l'honnêteté de publier son texte dans sa version originale, bien qu'allégée, sans céder à la tentation de réécrire certains passages ou d'édulcorer certains jugements à la lumière des événements des dernières années. Ce qui le met parfois en porte-à-faux par rapport à la doctrine officielle de son président, comme quand il défend courageusement des solutions fédéralistes pour son pays (pp. 127-128).

De plus, ce livre est clair, bien écrit, relativement court et le texte ne s'encombre pas des lourdeurs habituelles des travaux universitaires. C'est donc un bon exemple de vulgarisation scientifique qui sera tout à fait utile au Tchad.

Cela dit, on peut émettre quelques réserves. L'une des thèses centrales de l'auteur est qu'à l'indépendance rien ne prédestinait le Tchad aux malheurs du début des années quatre-vingts et que les pays africains étaient tous dans des situations relativement proches les uns des autres, la plupart des handicaps étant de même nature. Je ne partage pas cette idée — ce qui n'est pas grave en soi — mais il me semble que l'auteur, au cours de sa démonstration, n'apporte pas de preuves suffisantes pour fonder son hypothèse et qu'il se contredit d'ail-

leurs lui-même (p. 128). A. Dadi me semble aussi trop enclin à privilégier les aspects ethniques et régionaux des différents conflits tchadiens et à occulter leurs dimensions politiques qui existent dans bien des cas. En ce qui concerne les critiques de détail, on doit signaler les cas trop fréquents d'affirmations hâtives ou même carrément erronées qu'il serait fastidieux d'énumérer, mais qui montrent que l'auteur n'a pas pris la peine de faire relire son texte avant publication. Dernière remarque : les pages consacrées à l'action du Comité permanent dans la zone méridionale de 1979 jusqu'en 1982 sont vraiment trop partisans et feront hurler, à juste titre, plus d'un Sudiste. [R.B.]

LE BRIS (Émile), MARIE (Alain), OSMONT (Annik), SINOU (Alain) — **Famille et résidence dans les villes africaines. Dakar, Bamako, Saint-Louis, Lomé.** — Paris, L'Harmattan, 1987, 268 p. (Villes et Entreprises).

Paru au cours de l'Année internationale des sans-abris, cet ouvrage aborde les problèmes liés à la « boulimie d'espace » dans les villes africaines d'une façon absolument saisissante. Refusant de se laisser enfermer dans une dichotomie figée du type tradition/modernité et essayant de briser le préjugé selon lequel l'intégration à la ville se traduit par la destruction des solidarités familiales, les auteurs ont apporté une contribution importante à la compréhension des processus d'urbanisation en Afrique. Le livre comporte quatre contributions individuelles (précédées d'une introduction et terminées par une conclusion collectives) qui reprennent les résultats d'une recherche menée par une équipe pluridisciplinaire sur les pratiques de l'espace habité à Dakar, Rufisque et Saint-Louis (Sénégal), Bamako (Mali) et Lomé (Togo). Sur le plan de la présentation, on constate d'abord le travail soigné des illustrations (photos, dessins, cartes, schémas généalogiques). Il faut regretter pourtant

l'absence de notes (il est vrai qu'il s'agit là d'une prédilection personnelle) et d'un index (négligence blâmable, mais quasi générale dans les ouvrages français).

La ville de Lomé fait l'objet de deux contributions. Dans la périphérie loméenne, E. Le Bris analyse les pratiques diverses utilisées par la population pour trouver un « chez soi » et créer ainsi l'espace quotidien. Sur la base d'études de cas, l'auteur réussit à montrer de façon animée la complexité et la dynamique des structures familiales résultant de l'intégration à la ville. A. Marie situe son étude dans quelques quartiers anciennement urbanisés de Lomé. L'analyse des structures lignagères lui permet d'aboutir à une des conclusions-clés de l'ouvrage, à savoir que la réalité urbaine impose souvent, entre la famille étendue et la famille élémentaire, une figure de compromis très souple : la famille élargie.

Les recherches comparatives d'A. Sinou menées à Bamako et à Saint-Louis montrent deux processus opposés : un quartier « spontané » de Bamako où, malgré l'absence de programmation, l'espace tend à se régulariser, tandis que dans un quartier anciennement loti de Saint-Louis, l'espace habité continue à subir toutes sortes de transformations ; là, l'espace programmé a tendance à se démodéliser. La conclusion de cette contribution est spectaculaire et la leçon que l'auteur en tire — abandonner la recherche d'un modèle passe-partout de l'habitation et favoriser les adaptations inventées par les utilisateurs — mérite toute l'attention. Une seule remarque critique pourtant : les références à la situation urbaine dans l'Europe du Moyen-Age ou du XIX^e siècle m'ont donné l'impression peut-être erronée d'une approche évolutionniste des phénomènes urbains en Afrique. Dans la conclusion générale, les auteurs se défendent d'ailleurs expressément d'une telle intention.

L'étude monographique par A. Osmond d'un segment de lignage dont les membres sont dispersés en plusieurs lieux de résidence à Dakar et à Rufisque témoigne d'une grande richesse historique et anthropologique.

Elle met en évidence le rôle primordial de la solidarité familiale dans les stratégies spatiales ainsi que dans les stratégies de promotion sociale et économique.

En reprenant les deux mots-clés du titre de l'ouvrage, il est frappant de constater dans quelle mesure ceux-ci résument la méthode de recherche utilisée et les conclusions principales de l'étude. Dans le contexte urbain africain, les auteurs définissent la *famille* — élargie ou étendue — comme un réseau, c'est-à-dire un système identifiable de relations sociales et économiques fondées sur les relations de parenté. La *résidence* n'est pas assimilée à un seul lieu d'habitation, mais est considérée comme un système résidentiel, c'est-à-dire un ensemble de plusieurs unités d'habitation où les membres d'une même famille se sont installés. Ces précisions ont obligé les chercheurs à descendre à l'échelle microsociale, à affiner les unités d'enquête et à utiliser les données de la méthode anthropologique. La corrélation observée entre la famille comme réseau et la résidence comme système résidentiel a abouti à une analyse fine et à caractère prospectif des problèmes liés à l'espace urbain.

Cela ne veut aucunement dire que l'ouvrage nous offre des recettes « clés en main » pour résoudre les besoins des citadins africains en matière de logement et d'aménagement de l'espace. Mais en mettant en valeur les stratégies et les pratiques des différents acteurs sur l'échiquier urbain, cette étude ouvre une piste de recherche qui s'inscrit dans un mouvement actuel dans le milieu des recherches sociales où l'on essaye de développer une théorie permettant de comprendre le sens des dynamiques sociales dans le domaine de l'espace urbain et de mieux analyser la situation mouvante et confuse résultant du processus en cours. Sur le plan des politiques urbaines, il est à espérer que l'admiration réconfortante et justifiée des auteurs pour l'aptitude des citadins africains à chercher eux-mêmes des adaptations optimales à la nouvelle réalité urbaine éveillera des résonances auprès des décideurs. [G.H.]